CONSERVATEUR GESTION VALOR

Avis internet d'information aux porteurs de parts du FCP CONSERVATEUR ACTIONS EURO

<u>Objet</u> : mise à jour du prospectus dans le cadre de la vie du produit géré par la Société de Gestion

<u>Entrée en vigueur</u> : 31 janvier 2024

CONSERVATEUR GESTION VALOR informe les porteurs du fonds CONSERVATEUR ACTIONS EURO des modifications entrant en vigueur le mercredi 31 janvier 2024 :

1. Evolution de l'exposition maximum du fonds au Risque Action
2. Précision relative aux Services d'Aide à la Décision d'Investissement et d'Exécution (SADIE)

****

1. Evolution de l'exposition maximum du fonds au Risque Action

La Société de Gestion a décidé de permettre au fonds de se surexposer au risque action via des instruments dérivés. Ainsi et dans le respect du cadre réglementaire, le fonds CONSERVATEUR ACTIONS EURO pourra ainsi être exposé au risque action par ses investissements en titres vifs, complétés par de l'exposition hors bilan dans le respect des limites du Risque Global du fonds, jusqu'à 110% de son Actif Net.

2. Précision relative aux Services d'Aide à la Décision d'Investissement et d'Exécution (SADIE)

En vue d'améliorer la transparence sur la tarification des intermédiaires de marché, la Société de Gestion a contractualisé des conventions de commission de courtage partagée qui permettront de dissocier avec clarté les frais associés aux services d'exécution de ceux associés à l'analyse.

Ces modifications ne nécessitent pas d'agrément de la part de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les autres caractéristiques du FCP demeurent inchangées.

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire auprès du commercialisateur Conservateur Finance :

CONSERVATEUR FINANCE
59, rue de la Faisanderie 75116 PARIS
Tél : 01 53 65 22 88

Le prospectus et les documents d'informations clés (DIC) modifiés seront disponibles en français à compter du 31 janvier 2024 sur le site internet du Conservateur : www.conservateur.fr et sur demande auprès de la Société de Gestion.